



DEPARTEMENT DE LA VIENNE  
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL DU 21 JANVIER 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-et-un janvier à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 14 janvier 2025

**Etaient présents :** Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Carole DEHEUNYNCK, Laurent ROBIN, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Maryline CUNHA RIBEIRO, Arnaud DE BELINAY, Patrick LEDOUX, Nicolas MOINE, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTA, Céline VRILLAC.

**Etaient représentés :** Marie-Claude DEPONT (Pouvoir à Martine ANTUNES), Frédéric FAGES (Pouvoir à André GUIGNARD), Carl HOLGADO-ROTAMERO (Pouvoir à Dominique CHAINE)

**Etaient absents et non représentés :** Marie-Paule TIFFAULT.

**Secrétaire de séance :** Patrick LEDOUX

\*\*\*\*\*

**2025-01 LIGNE DE TRESORERIE.**

Un contrat de ligne de trésorerie est un contrat bancaire d'une durée courte, généralement un an, permettant de pallier le décalage entre le moment où sont réalisées les dépenses par la commune et celui où sont perçues les subventions d'équipement et de recettes.

La dernière souscription approuvée par le conseil municipal date du mois de janvier 2024 (délibération 2024-03) et le contrat avait été conclu avec le Crédit Agricole.

Cette ligne de trésorerie n'a pas été utilisée en 2024. La commune a demandé au Crédit Agricole de lui faire une nouvelle offre de ligne de trésorerie et il vous est proposé de l'adopter.

\*\*\*\*\*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de ligne de Trésorerie avec le Crédit Agricole à hauteur de 230 000€ pour un an au taux variable Euribor 3 mois avec un taux plancher de 0.00%.  
**Taux décembre 2023 : 3.012% + 1.01% = 4.022%**  
Les frais d'engagement sont de 345€ soit 0.15% du montant total de la ligne avec un minimum de perception de 132€ (prélevé par débit d'office sans mandatement préalable à la prise d'effet du contrat).

- **AUTORISE** le Maire à effectuer les tirages et remboursements relatifs à cette ligne de trésorerie dans les conditions prévues par ledit contrat, en fonction des besoins.

086-218602720-20250121-2025\_01-DE  
Reçu le 22/01/2025  
Publié le 22/01/2025

\*\*\*\*\*

<b>Votants</b>	<b>21</b>
<b>Pour</b>	21
<b>Contre</b>	0
<b>Abstention</b>	0

Pour extrait conforme au registre des  
délibérations du conseil municipal de Thuré  
Fait à Thuré le 22/01/2025

Le Maire  
Dominique CHAINE



**AR Prefecture**

086-218602720-20250121-2025\_01-DE  
Reçu le 22/01/2025  
Publié le 22/01/2025